

REPUBLIQUE DU MALI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL



NOTE CONCEPTUELLE

*PROJET DE PROMOTION DE LA
RECHERCHE ET DE LA
FORMATION/VULGARISATION*

SOMMAIRE

Table des matières

Projet de promotion de la recherche et de la formation/vulgarisation	4
A. Contexte.....	4
B. Justification.....	5
C. Zones d'intervention potentielles et groupes cibles	5
D. Objectif	6
E. Description des Résultats et Activités	7
F. Stratégie de Mise en œuvre du Projet.....	7
G. Organisation et gestion.....	8
H. Suivi-Evaluation.....	9
I. Risques	9
J. Coûts et Financements	9
B. Fiche de Projet.....	Error! Bookmark not defined.
C. Cadre logique	132

A. Contexte

Le Gouvernement du Mali a opté pour la croissance de l'économie à travers la diversification des filières agricoles. Cette option a été traduite dans les Orientations Stratégiques de Développement (OSD, 2006-2011) et dans la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP, 2012-2017) qui placent le secteur agricole comme levier de lutte contre la pauvreté. Le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA, 2011-2015) dont l'axe majeur d'intervention est la promotion des filières, a retenu le développement de treize filières porteuses compte tenu de leur importance socio-économique et alimentaire. En effet, les productions vivrières (sorgho, maïs, riz, etc.), très diversifiées qui permettaient de couvrir plus de 85 % des besoins alimentaires nationaux sont menacées par des aléas climatiques avec pour conséquence l'insécurité alimentaire.

Malgré son énorme potentiel de production céréalière et ses nombreux efforts d'amélioration de la productivité, jusqu'ici, le Mali n'émerge pas encore sur le marché international du riz.

Le Mali est un pays à fort potentiel pour la production rizicole avec ses plaines inondables le long des fleuves et cours d'eau. Le potentiel actuel est de plus de 2.000.000 hectares de terres pouvant être exploitées sous différentes formes d'irrigation. Cette potentialité reste sous-exploitée au regard des surfaces aménagées. En plus de ces plaines inondables, il existe dans le sud du pays, où la pluviosité est suffisante, une forte potentialité de production de riz pluvial et de nombreux bas-fonds propices à la riziculture.

Bien que d'importants efforts aient été faits par les Gouvernements successifs et leurs partenaires, la production rizicole reste faible par rapport aux ambitions politiques d'autosuffisance alimentaire et d'exportation pour le marché régional de l'UEMOA.

La production annuelle du riz au Mali, tout système confondu, est très fluctuante. Au cours des cinq dernières années, elle a varié entre 800 000 et 1,2 millions de tonnes. Cette production est à peine suffisante pour les besoins nationaux. Il apparaît que l'augmentation de la production observée est plus liée à l'augmentation des surfaces emblavées qu'à l'amélioration de la productivité. C'est ce qui explique l'option du gouvernement de promouvoir la filière rizicole au cœur de sa politique de sécurité alimentaire. Cette option est soutenue par bon nombres de partenaires techniques financiers au rang desquels on peut citer la JICA à travers l'initiative de la CARD qui vise à doubler la production rizicole à l'horizon 2018.

Dans cette dynamique, le Gouvernement a eu à élaborer la Stratégie Nationale de Développement du Riziculture. Il a retenu vingt cinq actions prioritaires au rang desquelles l'amélioration de la qualité du riz local mis en marché.

B. Justification

Le Mali est réputé en Afrique de l'Ouest comme un pays à haut potentiel rizicole. Les atouts dans ce secteur se trouvent confrontés à l'accroissement démographique et la croissance des besoins en riz des pays voisins.

Malgré le niveau actuel de production en riz jugé suffisant pour couvrir les besoins des consommateurs, des sommes importantes sont investies par le Mali dans l'importation de cette denrée.

Sur les marchés nationaux, le riz importé se trouve particulièrement prisé en raison de son prix et de sa qualité. Cependant, certaines variétés mises au point par la recherche sont appréciées au plan national. Des efforts restent à fournir quant à la mise à la disposition des producteurs des technologies innovantes dans le domaine de la création et de l'introduction variétale, de l'agronomie, de la défense des cultures et de la transformation...

Ainsi, la Stratégie de Développement de la Riziculture (SNDR), initiée dans le cadre de la Coalition Africaine de Développement de la Riziculture (CARD), s'inspire de la Loi d'Orientation Agricole et vise à assurer l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du riz. Pour ce faire, elle favorisera l'ensemble des acteurs du secteur à accéder aux niveaux de compétence requis pour remplir leurs missions de service public (pour les acteurs institutionnels) et pour gérer durablement leurs exploitations agricoles (pour les acteurs privés). Les technologies générées contribueront à améliorer la qualité du riz marchand.

Cette action favorisera l'amélioration du mécanisme d'appropriation qui passera d'une part par la diffusion des résultats de la recherche à travers des canaux spéciaux, l'organisation des journées portes ouvertes, des visites d'échanges d'expériences, et d'autres parts par l'implication effective des acteurs dans les activités de recherche (l'introduction et ou la création variétale, la conduite des tests...).

Cette dernière permettra aux acteurs de procéder aux choix raisonnés des technologies générées et leur utilisation efficace.

Ainsi, le projet de recherche permettra d'apporter une réponse adéquate et durable axée sur les besoins réels des producteurs et des consommateurs.

C. Zones d'intervention potentielles et groupes cibles

Le projet couvre à priori l'ensemble du pays mais devra concentrer ses actions dans les Offices, ADRS, Mali sud, et les grands périmètres irrigués du Nord.

Les groupes cibles sont repartis ainsi:

Bénéficiaires directs: les chercheurs, les producteurs, les transformateurs, le secteur privé

Bénéficiaires indirects: l'Etat, les prestataires, les acteurs économiques, les consommateurs, etc.

D. Objectif

☞ Objectif général

L'objectif général du projet est de Promouvoir la génération d'innovations technologiques dans le secteur rizicole

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- ◆ Mettre à la disposition du secteur productif rizicole les techniques innovantes permettant d'améliorer la Production et la Productivité;
- ◆ Permettre à l'ensemble des acteurs du secteur d'accéder aux niveaux de compétence requis pour remplir leurs missions de service public (pour les acteurs institutionnels) et pour gérer durablement leurs exploitations agricoles (pour les acteurs privés).

☞ Resultants

Les résultats ci dessous sont définis pour atteindre ces objectifs,

- Des technologies innovantes sont mises au point
- les capacités techniques et opérationnelles de la recherche sont renforcées
- la formation continue des acteurs de la filière est assurée
- la valorisation des résultats de la recherche est accrue
- l'amélioration de la résilience des systèmes de production
- l'amélioration du professionnalisme des acteurs

E. Description des Composantes, Résultats et Activités

Composante 1: Mise en place des technologies innovantes

Cette composante vise à générer des nouvelles technologies innovantes qui seront mises à la disposition des acteurs.

Les résultats du projet sont déclinées en activités et en actions .

Résultat I : Des technologies innovantes sont mises au point

Activités 1.1 : créer/ et ou introduire de technologies

Les actions suivantes seront menées:

- Conduite des essais pour les semences (création variétale)
- Conduite des essais pour les technologies hors semences

- Tenir les réunions de comités de programmes, de recherche et d'homologation

Activités 1.2: Rendre disponible les technologies générées

- Confectionner les fiches techniques
- Multiplication du Catalogue National des Espèces et Variétés
- Multiplier les technologies générées

Composante 2: Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la recherche

Le renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la recherche vise à former les nouveaux recrues dans le domaine de la recherche et la réalisation des infrastructures indispensables à la meilleure conservation des gènes et des semences produites.

Résultat 2: les capacités techniques et opérationnelles de la recherche sont renforcées

Activités 2.1: renforcer les capacités techniques des chercheurs
-recruter 8 chercheurs de niveau PHD, 20 techniciens supérieurs et 40 ouvriers
-former 5 chercheurs/techniciens par an sur des thématiques spécifiques (agronomie, amélioration variétale, phytopathologie, entomologie, adaptation aux changements climatiques)

Activités 2.2 : diffuser à grande échelle les résultats de la recherche auprès des acteurs de la filière

- associer les utilisateurs dans les tests d'introduction/création de nouvelles technologies
- sélectionner des producteurs pilotes pour conduire des tests en milieu réel

Composante 3: Formation continue des acteurs de la filière

La composante 3 concerne tous les acteurs du projet, il s'agit des producteurs, les transformateurs, les chercheurs pour améliorer leur connaissance dans la gestion des nouvelles technologies.

Résultat 3 : la formation continue des acteurs de la filière est assurée

Activités 3.1 : Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation des acteurs

- commanditer une étude pour la réalisation de plan de formation et communication
- valider les résultats de l'étude
- former 15 techniciens semenciers
- organiser des formations dans le domaine de la riziculture(conduite des parcelles et technologie de semences) au profit de 250 agents (qualifiante) et de 190 agents (diplômante).
- mettre un budget pour la mise en œuvre du plan de formation et communication

Activités 3.2 : Dynamiser le lien recherche-vulgarisation

- Mettre en place un cadre de concertation formel entre les structures de recherches et de vulgarisation
- signer et mettre en œuvre les protocoles d'accord entre la recherche et la vulgarisation
- Définir un mécanisme pour promouvoir la recherche à la demande (élaborer des outils et les mettre à la disposition des acteurs pour identifier et collecter les besoins de recherche)

Composante 4: Valoriser les résultats de la recherche

La valorisation des résultats de la recherche est l'un des indicateurs du taux d'adoption des technologies innovantes.

Résultat 4 : la valorisation des résultats de la recherche est accrue

Activités 4.1 : renforcer les stratégies d'adoption des résultats de la recherche

- élaborer des fiches techniques
- définir les canaux appropriés de diffusion des technologies

Activités 4.2: diffuser à grande échelle les résultats de la recherche auprès des acteurs de la filière

- conduire des CEP, PD
- organiser des journées portes ouvertes et de visites d'échanges d'expériences - organiser des sessions de formation des transformateurs pour les nouvelles technologies d'amélioration de la chaîne de valeur

Activités 4.3: développer la recherche participative

- associer les utilisateurs dans les tests d'introduction/création de nouvelles technologies
- sélectionner des producteurs pilotes pour conduire des tests en milieu réel

Activités 1.3: renforcer les équipements et infrastructures de la recherche

- Construire 2 banques de gènes (Niono et Sikasso)
- Construire 3 banques de semences à Niono, Sikasso Mopti

Activités 1.5 : développer la recherche participative

- associer les utilisateurs dans les tests d'introduction/création de nouvelles technologies
- sélectionner des producteurs pilotes pour conduire des tests en milieu réel

F. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

Les résultats et les activités définies précédemment concernent en premier lieux les acteurs de la chaîne de valeur riz. En conséquence, il conviendra de les responsabiliser le plus possible vis-à-vis des actions menées.

Les créations au niveau de l'Institut, des introductions de variétés et de lignées prometteuses sont effectuées à travers des réseaux ou des institutions nationales, sous régionales ou internationales de recherche (Africa Rice, IRRI).

En plus, les institutions de recherches impliqueront les acteurs dans le processus de recherche et de diffusion des résultats de recherches sur les technologies innovantes.

Il sera privilégié la recherche sur demandes. Des concertations seront menées sur les résultats de recherche

Les institutions de recherches accompagneront le processus d'adoption et de valorisation des technologies générées. Elles assisteront en outre les acteurs déjà organisés en interprofession et précéderont au suivi et à l'évaluation des technologies mises à la disposition des producteurs.

La formation des acteurs sur les technologies permettra d'assurer leur maintenance et leur entretien courant.

Le recrutement d'agents qualifiés et de spécialistes de haut niveau contribuera à endiguer au déficit de personnel de recherche en nombre et en qualité.

Des dispositions discriminatoires seront prises par l'Etat et ses partenaires à travers la subvention pour faciliter l'accès des producteurs aux technologies innovantes avec la bonification des taux d'intérêts et l'opérationnalité du Fonds National d'Appui à l'Agriculture (FNAA).

Des actions en faveur de la qualité seront entreprises par le mécanisme de la labellisation.

Composante 5: Gestion du projet

Cette composante définit le mécanisme de gestion du projet

G. Organisation et gestion

Le projet sera placé sous la coordination d'un Directeur General assisté d'une équipe technique qui devront travailler en étroite collaboration avec les services du Ministère de l'Agriculture.

Un dispositif institutionnel adéquat sera adopté pour conduire la mise en œuvre du projet avec le maximum d'efficacité et d'efficience. Ce dispositif prendra référence sur l'Initiative Riz qui a déjà mis en place des cadres de collaboration entre les acteurs concernés aux niveaux national, régional et local.

Pour l'opérationnalisation et la gestion courante du projet, un Comité de pilotage sera mis en place. Ce Comité sera chargé de conseiller sur la stratégie du projet, d'adopter le plan annuel d'opération et d'évaluer les progrès accomplis. Il sera

placé sous la présidence du qui prendra un acte pour la nomination de ses membres. Il se réunira une fois par an.

H. Suivi-Evaluation

Il y aura deux niveaux de suivi. Le suivi interne qui sera réalisé par l'équipe de mise en œuvre du projet de façon périodique permettra de solutionner les insuffisances identifiées au cours de la mise du projet . Le suivi externe sera exécuté par une équipe d'experts non impliqués dans la gestion du projet. Il appréciera les résultats obtenus en mis parcours et à la fin en conformité avec les objectifs du projet.

Les deux suivi - évaluations reposeront sur la qualité des technologies générées, leur adaptation aux conditions écologiques de production , le niveau de leur adoption , les résultats techniques de leur utilisation sur la durabilité et le respect des l'environnement . La qualité du riz sera évaluée par une équipe technique d'experts et des enquêtes seront opérées auprès des acteurs de la filières. Le niveau de production et d'écoulement du riz sur les marchés nationaux et régionaux seront également appréciés.

I. Risques

Le risque majeur qui peut compromettre l'exécution du projet est la recrudescence continue de la crise socio - politico - économique et sécuritaire qui sévi dans le pays. A celui-ci, il faudra adjoindre la non mobilisation des contre parties et la lourdeur dans le processus de décaissement des fonds auprès des bailleurs.

J. Coûts et Financements

Le coût du projet est évalué à Dix Huit Millions Six Cent Trente Quatre Huit Cent Vingt Cinq Mille Francs CFA (18 634 825 000 FCFA) réparti comme suit :

Résultats	Montant en millier de FCFA	Part relative
Composante 1: Des techniques innovantes sont mis au point	13 017 500 000	69,855
Composante 2: Les Capacités techniques et opérationnelles de la recherche sont accrues	145 000 000	0,778
Composante 3: Formation continue des acteurs de la filière	2 350 750 000	12,614
Composante 4: La valorisation des résultats de la recherche	1 427 500 000	7,660
Composante 5: La gestion du projet	1 940 750 000	10,414
TOTAL	18 634 825 000	100

FICHE D'INFORMATION DE LA NOTE CONCEPTUELLE

1. Titre du Projet	Projet de promotion de la recherche et de la formation/vulgarisation	
2. Zone d'intervention	Offices, ADRS, Mali sud, les grands périmètres irrigués du Nord	
3. Type de projet	1	2 4 5
	1. Requête 2. Crédit 3. Coopération Technique/ Assistance, 4. Budget National 5. Secteur Privé	
4. Spécificité	2	3 4 6
	1. Politique 2. Recherche & Développement, 3. Vulgarisation & Formation 4. Production, 5. Commercialisation 6. Post-Récolte 7. Irrigation, 8. Crédits, 9. Semence 10. Autres (spécifier)	
5. Sources de financement	PTF, Etat, Bénéficiaires	
6. Budget (F CFA)	18 634 825 000 FCFA	
7. Durée du projet	10 ans	
8. Objectifs	Général :	Promouvoir la génération d'innovations technologiques dans le secteur rizicole
	Spé. 1:	mettre à la disposition du secteur productif rizicole les techniques innovantes permettant d'améliorer la Production et la Productivité
	Spé. 2:	permettre à l'ensemble des acteurs du secteur d'accéder aux niveaux de compétence requis pour remplir leurs missions de service public (pour les acteurs institutionnels) et pour gérer durablement leurs exploitations agricoles (pour les acteurs privés).
10. Bénéficiaires/Cible	Direct :	les chercheurs, les producteurs, les

		transformateurs, le secteur privé
	Indirect.:	l'Etat, les prestataires, les acteurs économiques, les consommateurs, etc.
11. Activités	1.1	créer/ et ou introduire de technologies
	1.2	Rendre disponible les technologies générées
	2.1	renforcer les équipements et infrastructures de la recherche
	2.2	renforcer les capacités techniques des chercheurs
	3.1	Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation des acteurs
	3.2	Dynamiser le lien recherche-vulgarisation
	4.1	renforcer les stratégies d'adoption des résultats de la recherche
	4.2	diffuser à grande échelle les résultats de la recherche auprès des acteurs de la filière
	4.3	developper la recherche participative
12. Résultats attendus	1	des technologies innovantes sont mises au point
	2	les capacités techniques et opérationnelles de la recherche sont renforcées
	3	la formation continue des acteurs de la filière est assurée
	4	la valorisation des résultats de la recherche est accrue
13. Effets	1	l'amélioration de la résilience des systèmes de production

	2	l'amélioration du professionnalisme des acteurs
14. Impacts	1	l'augmentation de la production
	2	

B. Cadre logique

Code	Programme / Projet	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de Vérification	Hypothèses / Risques importants
OBJECTIF GLOBAL				
OG	Promouvoir la génération d'innovations technologiques dans le secteur rizicole	5,5 Millions de tonne de riz paddy	Rapport Bilan sur les Statistiques CPS /MA	- Insuffisance de financement - Aléas climatiques - Difficultés de décaissement
OBJECTIFS SPECIFIQUES				
OS1	mettre à la disposition du secteur productif rizicole les techniques innovantes permettant d'améliorer la Production et la Productivité	- Taux d'adoption des nouvelles techniques - Amélioration des conditions/techniques de production	Rapport d'enquêtes	Faible niveau d'adoption des technologies
OS2	permettre à l'ensemble des acteurs du secteur d'accéder aux niveaux de compétence requis pour remplir leurs missions de service public (pour les acteurs institutionnels) et pour gérer durablement leurs exploitations agricoles (pour les acteurs privés).	Nombre d'acteurs formés	Rapport de formation du projet	Non disponibilité des acteurs
RESULTATS				
R1	des technologies innovantes sont	Nombre de technologies mis au	Rapport de réunion de la	- Difficultés de décaissement

Code	Programme / Projet	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de Vérification	Hypothèses / Risques importants
	mises au point	point	commission scientifique	
R2	les capacités techniques et opérationnelles de la recherche sont renforcées	Nombre de cadres chercheurs recrutés et formés	- Décisions de recrutement - Rapports de formation	- Non recrutement des cadres chercheurs - Non mobilisation des ressources
R3	la formation continue des acteurs de la filière est assurée	- Nombre d'acteurs formés - Rapports de formation	Rapports de formation	Faiblesse / Non mobilisation des ressources
R4	la valorisation des résultats de la recherche est accrue	Taux d'adoption	Rapport d'enquête	-
ACTIVITES				
R1.1	Créer/ et ou introduire de technologies	- Nombre de technologies créer ou introduit - Réunion de la commission technique	Rapport de la commission	Faiblesse/Non mobilisation des ressources
R1.2	Rendre disponible les technologies générées	- Nombre de fiches techniques élaborées - Nombre de CEP et PD - Tenue des journées porte ouverte	Nombre	Faiblesse/Non mobilisation des ressources
R2.1	renforcer les équipements et infrastructures de la recherche	Nombre d'équipements et d'infrastructures mis en place	Rapport ou bordereau de réception	Faiblesse/Non mobilisation des ressources
R2.2	renforcer les capacités techniques des chercheurs	Nombre de chercheurs formés	Nombre d'attestations et de diplômes délivrés	- Faiblesse/Non mobilisation des ressources - Non disponibilité des chercheurs

Code	Programme / Projet	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de Vérification	Hypothèses / Risques importants
R3.1	Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation des acteurs	- Programme de formation validé - Nombre d'acteurs formés	- Disponibilité du programme de formation - Rapports de formation	- Non disponibilité des acteurs - Faiblesse/Non mobilisation des ressources
R3.2	Dynamiser le lien recherche-vulgarisation	Cadre de concertation fonctionnel	Rapports des rencontres	-
R4.1	renforcer les stratégies d'adoption des résultats de la recherche	Nombre d'adoption	Rapport d'enquêtes	-
R4.2	diffuser à grande échelle les résultats de la recherche auprès des acteurs de la filière	Nombre de diffusion Nombre d'adoption	Rapport d'enquêtes	-
R4.3	développer la recherche participative	Nombre de thèmes de recherche sur lesquels les acteurs ont été impliqués	Rapports	-
	Activités	Coût total : 18 634 825 000 (100%) PTF: 6 522 188 750 (35%) Etat: 11 180 895 000 (60%) Bénéficiaires: 931 741 250 (5%)	- Accord de financement - Engagement formel des parties concernées	Les moyens financiers ne sont pas mis en place à temps